BVH by Parte
Parte Group BV
Romboutsstraat 3/3
1932 Sint Stevens Woluwe
Tel. : 02 720 74 82
info@bvh-id-parte.be
BE 0756.903.470

K-VOLUTION
Attn. : Dominique Kindts
Mail : [redacted]

ACP Industrie 42 – Rue de l'Industrie 42 – 1040 Bruxelles

Uw / V.Ref.	Van / Du	Onze /Notre Ref.	Datum / Date
[redacted]	15/10/2026	2026 [redacted]	26/10/2026

Lot(s) : Appartement 07G
Vendeur(s): Mme [redacted]

Madame, Monsieur,

Suite à votre courriel, veuillez trouver ci-après les renseignements conformément à l'Art 3.94 §1 & §2 :

- Décisions sur l'exécution de travaux importants de conservation, d'entretien, de réparation ou de réfection lors de l'assemblée générale : en annexe, copie du procès-verbal des 3 dernières assemblées générales.
- Il n'y a pas de frais liés à l'acquisition de parties communes décidés par l'assemblée générale.
- Il n'y a pas de dette certaine due à la suite de litiges.
- Il n'y a aucune procédure judiciaire en cours relative à la copropriété même.
- Il n'y a pas de citerne à mazout dans l'immeuble et il n'y a eu aucune activité dans l'immeuble pouvant polluer le sol et il n'y a pas des travaux nécessitant la rédaction d'un dossier d'intervention ultérieure.
- Fonds de roulement : 21 650 € X 575 / 10000 = 1244,87 €
- Fonds de réserve : 147 885,93 € X 575 / 10000 = 8503,44 €
- Les arriérés du vendeur : À ce jour, le copropriétaire vendeur est redevable d'un arriéré de charges d'un montant de 1361,30 € à l'association des copropriétaire.

Nous nous chargerons du transfert des fonds de roulement permanent et ce à la date de l'acte authentique de vente.

Jusqu'au moment où nous sommes avisés de la date de l'acte notarié, le vendeur est responsable pour les paiements des appels de provisions. Puisque l'exercice comptable de l'**A.C.P. Industrie 42** cours du 01/07 jusqu'au 30/06, le vendeur recevra encore un décompte pour la période de 01/07/26 jusqu'à la date de la vente (acte notarié). Ce décompte ne peut être établi que dans les mois qui suivent la fin de l'exercice comptable (30/06/27), c'est-à-dire **à partir de septembre 2027**.

BVH by Parte
Parte Group BV
Romboutsstraat 3/3
1932 Sint Stevens Woluwe
Tel. : 02 720 74 82
info@bvh-id-parte.be
BE 0756.903.470

Par la présente nous vous informons que les montants dus par le vendeur pour la transmission de la présente information, ainsi que pour la réponse au notaire et le décompte partagé entre le vendeur et l'acheteur seront décomptés dans les frais privatives du dernier décompte envoyé au vendeur.

Pourriez-vous nous communiquer :

- **la date de la passation de l'acte officiel**
- **les coordonnées du nouvel acquéreur**
- **les nouvelles coordonnées du (des) vendeur(s)**

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, recevez, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Coveliers Virginie
Service comptabilité